

## LES GRANDES LIGNES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année, y compris celles qui ont été engagées mais non payées (reste à réaliser). Il rapproche ainsi les prévisions du BP, des réalisations effectives en dépenses et recettes et présente les résultats comptables de l'exercice.

Les résultats excédentaires ou déficitaires seront reportés au budget primitif de l'année suivante.

Le compte administratif 2022 a été voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 12 avril 2023.

### La section de fonctionnement dégage un excédent de 217k€

#### Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 5% entre 2021 et 2022

Ce sont les charges de personnel qui augmentent le plus 9%. Cette augmentation est due à la mise en place de service nouveaux (ALSH maternelle et mercredi en maternelle sur une année complète) ainsi que l'augmentation du point d'indice.

Les charges diverses de gestion sont en légère diminution (notamment grâce à la fin de la location des algécos qui grevait encore le budget en 2021 pour 27k€)

#### Les recettes réelles de fonctionnement sont en augmentation de 8% entre 2021 et 2022

Notamment grâce à des recettes tarifaires en hausse (ALSH et cantine), au dynamisme des impôts, à la taxe additionnelle aux droits de mutation, des régularisations de recettes de la Métropole.

**Conséquence notre capacité d'autofinancement CAF** (qui est la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles et traduit l'épargne que l'on peut dégager sur l'exercice) est en augmentation en 2022 par rapport à 2021. Celle-ci s'améliore, en effet, passant de 86.5k€ en 2021 à 140k€ cette année.

Charges à caractère général 395k€	
Salaires et charges 794k€	
Gestion courante 143k€	
Allocation compensatrice à la métropole 184k€	
Charges financières 4k€	
<b>DEPENSES REELLES 1 519k€</b>	
Epargne 140k€	
	Impôts et taxes 1 262k€
	Produits des services 175k€
	Dotations d'état et participations 181k€
	Produits des locations 24k€
	Autres produits 16k€
	<b>RECETTES REELLES 1 659k€</b>

## La section d'investissement dégage un excédent de 2 488k€

Les recettes réelles ont été encaissées pour 3 597k€, la recette principale est la vente du terrain d'assiette des logements sociaux et du bail emphytéotique à FDI pour 2 800k€, on trouve aussi : la vente d'un terrain communal aux Mourguettes pour 230k€, le résultat 2021 affecté à la section d'investissement 120k€, le FCTVA pour 240k€ et les subventions encaissées pour 161k€.

Les dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 1 108k€, avec notamment, la couverture du déficit 2021 de 570k€ (école maternelle), des travaux autour de 290k€ (solde maternelle, honoraires sur le restaurant scolaire le cimetière, Mourguettes étude urbaine...), le remboursement du capital des emprunts 61k€, ainsi que le paiement du fond de concours 2017 pour 91k€

### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP + DM	CA 2022	RAR 2022	RECETTES	BP + DM	CA 2022	RAR 2022
1641 Capital des emprunts en cours	78 739.66	61 161.31		021 Virement de la section de fonction.	77 412.00		
Déficit de la section d'investissement	570 290.04	570 290.04		1068 Excédent du résultat fonction. 2021	120 000.00	120 000.00	
2183 Matériel info	23 040.97	21 239.36	1 800.00	16411 Avance remboursable CAF	20 000.00	20 000.00	
202 Document d'urbanisme	22 000.00		22 000.00	2111 terrains vente		371.11	
205 logiciels informatiques	-			10222 FCTVA (CA 2021)	240 631.82	240 631.82	
2111 Terrains et frais notaire	24 800.00	-	8 000.00	10223 Taxe d'aménagement	12 000.00	21 354.08	
2184 Mobilier	11 406.50	12 036.31		Subv école maternelle DETR	48 362.00		48 362.00
21311 Etude urbaine quartier de la barrière	15 228.00			Subv école maternelle CG	99 000.00	64 761.00	34 239.00
22538 réseau informatique	6 856.32	6 856.32		Subv école élémentaire CAF	3 355.00		
20422 Subventions d'équipement (patrimoine)	2 000.00			Subv educ nation classe mobile	8 512.00	8 203.85	
2188 Autres matériels	8 198.12	7 760.00	1 560.00	FAIC 2021 mat + cimetiere	60 000.00	44 402.17	25 598.00
2041512 Fonds de concours	225 326.52	115 326.52	110 000.00	DETR cimetière	60 000.00		59 800.00
041-2111 Cession FDI	2 800 000.00	2 800 000.00		041-1328 Cession FDI	2 800 000.00	2 800 000.00	
Ecriture amort ACI	24 175.00	24 175.00		1323Subv CG skate board	3 000.00	3 000.00	
<b>Total des crédits au 2313</b>	<b>775 178.22</b>	<b>289 950.75</b>	<b>482 000.00</b>	1326 Subv CAF ecole maternelle	20 000.00	20 000.00	
restaurant scolaire	218 544.22	69 570.34	148 000.00	1323 FAIC 22 isolation école élémentaire	7 000.00		7 000.00
Solde Ecole maternelle	125 000.00	94 159.31	30 000.00	24 Vente de terrains	230 000.00	230 000.00	
Autres travaux	64 634.00	48 964.57	20 000.00	24 Vente FDI 21	2 800 000.00	2 800 000.00	
Mourguettes mur, réseaux, assainissem	30 000.00	29 339.03	-	1343 Participation PUP / équipement public	12 244.00		12 244.00
Cimetière	200 000.00	5 784.00	194 000.00	28 Amortissement subv patrimoine	863.00	863.00	
Aire de jeux / terrains multisport /pump	80 000.00	15 997.50	62 000.00	28 Ecriture amort ACI	24 175.00	24 175.00	
Etude urbaine	25 000.00	21 096.00	2 000.00		-		
amélioration énergétique	32 000.00	5 040.00	26 000.00				
<b>TOTAL</b>	<b>4 587 239.35</b>	<b>3 908 795.61</b>	<b>625 360.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 646 554.82</b>	<b>6 397 762.03</b>	<b>187 243.00</b>

2 488 966.42

Alors que se profile une année 2023 compliquée pour les finances locales (à cause de l'inflation). La gestion 2022, s'achève avec une situation en fonctionnement stable (la CAF s'améliore légèrement, notre dette est saine et faible), cependant les marges de manœuvre sont faibles et la situation reste fragile.

En section d'investissement, grâce à la vente à FDI, la gestion 2022 s'achève avec un excédent de 2 500k€ qui laisse une possibilité d'investir intéressante...